



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accompagnement des secrétaires en EPLE – liste des coordonnatrices des assistants et assistantes (2023-2024)

Direction des relations et des ressources humaines

Affaire suivie par : Sonia Charles

Tél : 01 57 02 62 77

Mél : sonia.charles@ac-creteil.fr

*Texte adressé aux assistantes et assistants en EPLE sous couvert hiérarchique des chefs
d'établissement*

Références :

- *Instruction « Accompagnement des secrétaires en EPLE » publiée au BA du 16 novembre 2023*

Annexe :

- *Liste des coordonnatrices 2023-2024*
-

Suite à l'instruction publiée au BA du 16 novembre 2023 et à l'appel à candidatures qui s'en est suivi, les coordonnatrices des assistantes et assistants en EPLE (2023-2024) ont été installées dans leurs missions, le 7 décembre 2023.

Leur rôle est le suivant :

- Organiser, sous le couvert hiérarchique des chefs d'établissement, des réunions de district au rythme indicatif d'une fois par trimestre. Le rectorat sera destinataire des comptes rendus de ces réunions pour permettre d'en rédiger une synthèse en réunion des coordonnatrices. A ce titre, l'organisation des réunions et des échanges en district peut être adaptée avec souplesse aux enjeux et objectifs locaux. Notamment dans l'intérêt de la connaissance du district, les réunions pourront se dérouler sur proposition d'un assistant ou une assistante et après accord du chef d'établissement d'accueil dans un autre établissement que celui de l'assistante référente.
- Assister aux réunions des coordonnatrices. Durant ces réunions, une synthèse des différentes réunions de district y sera présentée. Il serait par ailleurs, souhaitable que les coordonnatrices proposent des thématiques de travail en lien avec l'exercice de leurs missions.

Pour la rectrice et par délégation,

Le secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines

Signé

David Beraha